



BUDGET PRIMITIF

2018

BUDGET EAU

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2018 - Budget Annexe Eau

Date de transmission de l'acte : 10/04/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 10/04/2018

Numéro de l'acte : 14 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20180403-14-BF

Date de décision : 03/04/2018

Acte transmis par : Florence PERRIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
SEANCE DU 3 AVRIL 2018 à 19 HEURES					
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents (dont suppléants)	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
52	36	1	3	26 mars 2018	26 mars 2018

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAÏ, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Agnès SINSOULIER, Hugo LEFELLE, Lyljan LASNIER, Olivier ALLEZARD, Paulette PIETU, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Jean-Pierre DOHOLLOU, Roland GOGUERY, Nadine MOREAU

Suppléante :
M. Patrick BARNIER, excusé, est remplacé par Mme Béatrice GUILLAUMIN

Excusé : Kevin GUEGUEN

Absents : Benoît CHALON, Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs :
Daniel BEZARD donne pouvoir à Olivier ALLEZARD
Daniel GRAVELET donne pouvoir à Robert HUCHINS
Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
Nathalie BONNEFOY donne pouvoir à Philippe MERCIER
Marcella MICHEL donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK
Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSNY
Christelle PRENOIS donne pouvoir à Frédéric CHARPAGNE
Audrey DI PRIMA donne pouvoir à Véronique FENOLL
Gérald FRAGNIER donne pouvoir à Irène FELIX
Agnès MENEZ donne pouvoir à Yvon BEUCHON
Françoise CAMPAGNE donne pouvoir à Olivier PERRIN
Emmanuel DUMARCAÏ donne pouvoir à Mireille GARON

M. Frédéric CHARPAGNE et M. Hugo LEFELLE sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 14 -

Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2018 - Budget Annexe Eau

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 19 mars 2018 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses du budget primitif pour 2018 du budget annexe de l'Eau.

Le budget Primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Eau » est équilibré en dépenses et en recettes à 11 868 000€ en section de fonctionnement et 5 039 100 € en section d'investissement.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Conseil Communautaire du 19 février 2018 avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET EAU			Variation % BP 2018/ BP 2017
	BP 2017	DOB 2018	BP 2018	
Recettes de fonctionnement	11,56	11,45	11,47	- 0,78 %
Dépenses de fonctionnement	7,34	7,12	7,12	- 3 %
Autofinancement	4,22	4,33	4,35	3,1 %
Recettes d'investissement (hors dette)	0,02	0,10	0,09	n.s.
Dépenses d'investissement (hors dette)	5,47	4,65	3,97	- 27 42 %
Remboursement d'emprunt (hors refint.)	0,49	0,47	0,47	- 89,29 %
Recette d'emprunt (hors refint.)	1,72	0,69	0,00	n.s.
Besoin de financement	4,22	4,33	4,35	3,1 %

Le budget primitif 2018 reprend toutes les grandes orientations du DOB hormis pour les dépenses d'équipement inscrites en section d'investissement. Le planning et le montant des travaux a du être revu pour tenir compte des contraintes techniques. L'objectif de maintien de l'autofinancement est respecté puisqu'il est supérieur à 4 M€.

Le budget primitif 2018 du budget annexe de l'Eau est détaillé comme suit :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

En €	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2017	BP 2018	Variation % BP 2018/ BP 2017
70 - Produits des services	11 334 000	11 234 600	- 0,88 %
74 - Subventions d'exploitation		36 000	n.s.
75 - Autres produits gestion courante	96 000	91 400	- 4,79 %
77 - Produits exceptionnels	123 200	111 000	- 9,90 %
013 - Atténuations de charges	10 000	0	n.s.
Total recettes réelles de fonctionnement	11 563 200	11 473 000	- 0,78 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à 11 473 000 €.

Elles sont constituées principalement :

- des produits des services (chapitre 70) pour 11 234 600 € :
 - 8 234 500 € de vente d'eau en prenant en compte le fait que les tarifs 2018 sont identiques à ceux de 2017 et en projetant une diminution de la consommation,
 - 1 308 500 € d'abonnements au service de l'eau et de location de compteurs,
 - 1 310 000 € de redevance pour pollution d'origine domestique collectée par Bourges Plus puis reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement),
 - 336 600 € de redevances diverses,
 - 45 000 € de travaux réalisés par le service des Eaux pour compte de tiers.
- de subventions d' exploitation estimées à 36 000 € perçues dans le cadre du suivi agronomique de l'aire d'alimentation des captages du Porche (chapitre 74),
- d'autres produits de gestion courante (chapitre 75) pour 91 400 €

Il s'agit en particulier des redevances versées par les opérateurs téléphoniques pour la location des équipements du service des Eaux de Bourges Plus sur lesquels se trouvent leurs antennes relais,

- des produits de cession de véhicules pour 123 200 €, une opération de renouvellement du parc automobile étant en cours.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

En €	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2017	BP 2018	Variation % BP 2018/ BP 2017
011 - Charges à caractère général	2 249 300	2 195 600	- 2,4 %
012 - Charges de personnel	3 410 000	3 123 000	0,4 %
014 - Atténuation de produits	1 310 000	1 310 000	0 %
66 - Charges financières	300 000	112 800	- 62,4 %
65 - Autres charges de gestion courante	138 100	105 330	- 23,7 %
67 - Charges exceptionnelles	233 300	269 270	15,4 %
Total dépenses réelles de fonctionnement	7 340 700	7 116 000	- 3 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à **7 116 000 €** :

Elles sont constituées principalement :

- des charges à caractère général (chapitre 011) : 2 195 600 €
Ce poste qui comprend notamment les dépenses d'énergie (292 500 €), les dépenses d'entretien et de petits équipements (441 200 €), les achats d'eau à des tiers (293 000 €) et la redevance pour prélèvement sur la ressource en Eau versée aux Agences de l'Eau (263 000 €), diminue de 2,4 % par rapport au BP 2017,
- des charges de personnel (chapitre 012) : 3 123 000 €, dont 500 000 € de charges refacturées au budget PRINCIPAL au titre d'agents mis à disposition de la compétence eau,
- des atténuations de produits (chapitre 014) : 1 310 000 €
Il s'agit de la redevance pollution facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement),
- 105 330 € d'autres charges de gestion courante (chapitre 65), composées principalement de 95 000 € de dotations pour les admissions en non valeurs,
- 112 800 € de charges financières (chapitre 66), poste en forte baisse suite à la renégociation en 2017 d'emprunts,
- 269 270 € de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 220 000 € de crédits pour annulation de titres antérieurs.

1.3. Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement:

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est donc égal à 4 357 000 €, composé de 2 470 000 € de dotation aux amortissements et de 2 282 000 € de virement à la section d'investissement, minoré par la dotation aux amortissements des subventions prévue à hauteur de 345 000 € et par l'inscription de 50 000 € au titre des travaux réalisés en régie.

Autofinancement BP 2017	Autofinancement BP 2018
4 222 500	4 357 000

L'autofinancement est en hausse de 3,1 % par rapport au Budget Primitif 2017. Il représente 38 % des recettes réelles de fonctionnement (part stable depuis 2015).

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. Recettes réelles d'investissement :

En €	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2017	BP 2018	Variation % BP 2018 / BP 2017
13 - Subventions	25 000	87 100	n.s.
16 - Emprunts nouveaux	1 718 100	0	n.s.
16 - Refinancement de dette	3 900 000	0	n.s.
Total recettes réelles d'investissement	5 643 100	87 100	n.s.

Les recettes réelles d'investissement estimées à 87 100 € sont composées uniquement de subventions accordées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'étude et la mise en place des périmètres de protection du champ captant St Ursin.

2.2. Dépenses réelles d'investissement :

En €	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2017	BP 2018	Variation % BP 2018/ BP 2017
16 - Emprunts et dettes assimilées	495 000	466 000	- 6 %
16 - Refinancement de dette	3 900 000	0	n.s.
20 - Immo incorporelles	354 800	91 250	- 27 %
21 - Immo corporelles	1 470 300	1 105 500	
23 - Immo en cours	3 645 500	2 781 350	
Total dépenses réelles d'investissement	9 865 600	4 444 100	- 26 %

Les dépenses réelles d'investissement estimées à 4 444 100 € sont détaillées comme suit :

- Remboursement du capital de la dette (chapitre 16) : 466 000 €
En diminution de 6 % par rapport au BP 2017 suite à la renégociation d'un emprunt en 2017.
- Dépenses d'équipements (chapitres 20-21 et 23) : 3 978 100 €
 - 91 250 € pour les immobilisations incorporelles (chapitre 20) composées d'études en lien avec la protection des champs captants du Porche, de Saint Ursin et de Herry.
 - 1 105 500 € pour les immobilisations corporelles (chapitre 21) dont 1 050 000 € dans le cadre de la poursuite de l'opération de mise en place de la télé-relève, et 48 000 € pour l'acquisition de matériel d'exploitation,
 - 2 781 350 € au titre des immobilisations en cours (chapitre 23)
 - o Dont 1 980 350 € pour la réhabilitation de réseaux et la poursuite du remplacement de branchements en plomb,
 - o Dont 600 000 € pour les travaux de sécurisation du réseau d'eau sur le secteur géographique Berry-Bouy – Marmagne
 - o Dont 115 000 € pour les chambres de comptage en lien avec le SMEAL.

2.3. Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- 2 470 000 € au titre de la dotation aux amortissements (*montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement*),
- 2 282 000 € au titre du virement provenant de la section de fonctionnement,
- 200 000 € pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en dépense d'ordre d'investissement*).

Les dépenses d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- 345 000 € au titre de la dotation aux amortissements des subventions (*montant égal en recette d'ordre de fonctionnement*) et 50 000 € au titre des travaux réalisés en régie,
- 200 000 € pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en recette d'ordre d'investissement*).

Le budget primitif de l'Eau s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2018		RECETTES BP 2018	
Fonctionnement	Dépenses réelles	7 116 000	Recettes réelles	11 473 000
	Dépenses d'ordre	4 752 000	Recettes d'ordre	395 000
	TOTAL FCT	11 868 000	TOTAL FCT	11 868 000
Investissement	Dépenses réelles	4 444 100	Recettes réelles	87 100
	Dépenses d'ordre	595 000	Recettes d'ordre	4 952 000
	TOTAL INVT.	5 039 100	TOTAL INVT.	5039100

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, conformément à ces éléments et aux documents annexés, le budget primitif pour l'exercice 2018 du budget annexe de l'Eau, équilibré en dépenses et en recettes,

- En fonctionnement à 11 868 000 €
- En investissement à 5 039 100 €

ADOPTE

la question à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait à Bourges, le 4 avril 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le 10 AVR. 2018

Affichage du 10 AVR. 2018

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Secrétariat des Assemblées
Annick GRELAT

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 868 000,00	11 868 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 868 000,00	11 868 000,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 039 100,00	5 039 100,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 039 100,00	5 039 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 907 100,00	16 907 100,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 249 300,00	0,00	2 195 600,00	2 195 600,00	2 195 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 110 000,00	0,00	3 123 000,00	3 123 000,00	3 123 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	138 100,00	0,00	105 330,00	105 330,00	105 330,00
Total des dépenses de gestion des services		6 807 400,00	0,00	6 733 930,00	6 733 930,00	6 733 930,00
66	Charges financières	300 000,00	0,00	112 800,00	112 800,00	112 800,00
67	Charges exceptionnelles	233 300,00	0,00	269 270,00	269 270,00	269 270,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 340 700,00	0,00	7 116 000,00	7 116 000,00	7 116 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 522 500,00		2 282 000,00	2 282 000,00	2 282 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 105 000,00		2 470 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 627 500,00		4 752 000,00	4 752 000,00	4 752 000,00
TOTAL		11 968 200,00	0,00	11 868 000,00	11 868 000,00	11 868 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 334 000,00	0,00	11 234 600,00	11 234 600,00	11 234 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	96 000,00	0,00	91 400,00	91 400,00	91 400,00
Total des recettes de gestion des services		11 440 000,00	0,00	11 362 000,00	11 362 000,00	11 362 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	123 200,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 563 200,00	0,00	11 473 000,00	11 473 000,00	11 473 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	405 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		405 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
TOTAL		11 968 200,00	0,00	11 868 000,00	11 868 000,00	11 868 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 357 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	354 800,00	0,00	91 250,00	91 250,00	91 250,00
21	Immobilisations corporelles	1 470 300,00	0,00	1 105 500,00	1 105 500,00	1 105 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 645 500,00	0,00	2 781 350,00	2 781 350,00	2 781 350,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 470 600,00	0,00	3 978 100,00	3 978 100,00	3 978 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 395 000,00	0,00	466 000,00	466 000,00	466 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 395 000,00	0,00	466 000,00	466 000,00	466 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 865 600,00	0,00	4 444 100,00	4 444 100,00	4 444 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	405 000,00		395 000,00	395 000,00	395 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	605 000,00		595 000,00	595 000,00	595 000,00
	TOTAL	10 470 600,00	0,00	5 039 100,00	5 039 100,00	5 039 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 618 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 643 100,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 643 100,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 522 500,00		2 282 000,00	2 282 000,00	2 282 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 105 000,00		2 470 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 827 500,00		4 952 000,00	4 952 000,00	4 952 000,00
	TOTAL	10 470 600,00	0,00	5 039 100,00	5 039 100,00	5 039 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 357 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 195 600,00		2 195 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 123 000,00		3 123 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	105 330,00		105 330,00
66	Charges financières	112 800,00	0,00	112 800,00
67	Charges exceptionnelles	269 270,00	0,00	269 270,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 282 000,00	2 282 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 116 000,00	4 752 000,00	11 868 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	345 000,00	345 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	466 000,00	0,00	466 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	91 250,00	0,00	91 250,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 105 500,00	0,00	1 105 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 781 350,00	250 000,00	3 031 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 444 100,00	595 000,00	5 039 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 234 600,00		11 234 600,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	36 000,00		36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	91 400,00		91 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	111 000,00	345 000,00	456 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 473 000,00	395 000,00	11 868 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	87 100,00	0,00	87 100,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 470 000,00	2 470 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 282 000,00	2 282 000,00
	Recettes d'investissement – Total	87 100,00	4 952 000,00	5 039 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00
-----------------------------------------------------	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 249 300,00	2 195 600,00	2 195 600,00
604	Achats d'études, prestations de services	96 000,00	93 500,00	93 500,00
605	Achats d'eau	305 000,00	293 000,00	293 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	292 600,00	292 500,00	292 500,00
6062	Produits de traitement	28 000,00	21 000,00	21 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	261 300,00	255 200,00	255 200,00
6064	Fournitures administratives	6 320,00	4 200,00	4 200,00
6066	Carburants	59 000,00	55 400,00	55 400,00
6068	Autres matières et fournitures	92 790,00	94 100,00	94 100,00
6132	Locations immobilières	53 400,00	54 500,00	54 500,00
6135	Locations mobilières	66 000,00	61 000,00	61 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 800,00	1 900,00	1 900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	158 990,00	186 000,00	186 000,00
61551	Entretien matériel roulant	54 600,00	62 000,00	62 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 000,00	30 500,00	30 500,00
6156	Maintenance	46 924,00	53 090,00	53 090,00
6161	Multirisques	26 490,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres	45 150,00	43 500,00	43 500,00
618	Divers	49 870,00	30 100,00	30 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 360,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	44 650,00	38 650,00	38 650,00
6231	Annonces et insertions	9 680,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 124,00	2 800,00	2 800,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 770,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	14 970,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	46 452,00	53 100,00	53 100,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	22 000,00	22 000,00
6287	Remboursements de frais	55 000,00	56 100,00	56 100,00
6288	Autres	0,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	53 000,00	53 000,00	53 000,00
6353	Impôts indirects	400,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	3 300,00	1 700,00	1 700,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	263 000,00	263 000,00	263 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 110 000,00	3 123 000,00	3 123 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6331	Versement de transport	15 865,00	17 250,00	17 250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 300,00	7 100,00	7 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 550,00	12 550,00	12 550,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 200,00	4 190,00	4 190,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 422 000,00	1 410 176,00	1 410 176,00
6414	Indemnités et avantages divers	360 000,00	416 547,00	416 547,00
6415	Supplément familial	15 055,00	16 100,00	16 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	284 119,00	219 000,00	219 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	415 000,00	429 130,00	429 130,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 950,00	2 800,00	2 800,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 111,00	19 260,00	19 260,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 450,00	8 697,00	8 697,00
648	Autres charges de personnel	46 400,00	60 200,00	60 200,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	138 100,00	105 330,00	105 330,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	43 100,00	10 330,00	10 330,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 807 400,00	6 733 930,00	6 733 930,00
66	Charges financières (b) (8)	300 000,00	112 800,00	112 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	305 000,00	115 000,00	115 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	-2 200,00	-2 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	233 300,00	269 270,00	269 270,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	220 000,00	220 000,00	220 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 400,00	4 632,00	4 632,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	8 900,00	8 638,00	8 638,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	36 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 340 700,00	7 116 000,00	7 116 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 522 500,00	2 282 000,00	2 282 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 105 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 100 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 627 500,00	4 752 000,00	4 752 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 627 500,00	4 752 000,00	4 752 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 968 200,00	11 868 000,00	11 868 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	27 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 200,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 334 000,00	11 234 600,00	11 234 600,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 341 000,00	8 234 500,00	8 234 500,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	274 838,74	269 000,00	269 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
70128	Autres taxes et redevances	61 161,26	67 600,00	67 600,00
704	Travaux	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7064	Locations de compteurs	1 302 000,00	1 308 500,00	1 308 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	36 000,00	36 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	36 000,00	36 000,00
75	Autres produits de gestion courante	96 000,00	91 400,00	91 400,00
752	Revenus des immeubles	46 000,00	58 500,00	58 500,00
7588	Autres	50 000,00	32 900,00	32 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 440 000,00	11 362 000,00	11 362 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	123 200,00	111 000,00	111 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	123 200,00	111 000,00	111 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 563 200,00	11 473 000,00	11 473 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	405 000,00	395 000,00	395 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	355 000,00	345 000,00	345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		405 000,00	395 000,00	395 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 968 200,00	11 868 000,00	11 868 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 868 000,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	354 800,00	91 250,00	91 250,00
2031	Frais d'études	54 300,00	91 250,00	91 250,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	296 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 470 300,00	1 105 500,00	1 105 500,00
21561	Service de distribution d'eau	858 100,00	1 098 000,00	1 098 000,00
2182	Matériel de transport	555 700,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	49 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 645 500,00	2 781 350,00	2 781 350,00
2313	Constructions	375 000,00	12 000,00	12 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 270 500,00	2 769 350,00	2 769 350,00
Total des dépenses d'équipement		5 470 600,00	3 978 100,00	3 978 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 395 000,00	466 000,00	466 000,00
1641	Emprunts en euros	365 000,00	336 000,00	336 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00	130 000,00
166	Refinancement de dette	3 900 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 395 000,00	466 000,00	466 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 865 600,00	4 444 100,00	4 444 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	405 000,00	395 000,00	395 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	355 000,00	345 000,00	345 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	126 100,00	80 000,00	80 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 900,00	2 000,00	2 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 650,00	60 000,00	60 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 800,00	6 000,00	6 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	10 750,00	13 000,00	13 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	250,00	500,00	500,00
13918	Autres subventions d'équipement	181 550,00	183 500,00	183 500,00
	Charges transférées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		605 000,00	595 000,00	595 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 470 600,00	5 039 100,00	5 039 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	25 000,00	87 100,00	87 100,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	25 000,00	87 100,00	87 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 618 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 718 100,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	3 900 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 643 100,00	87 100,00	87 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 643 100,00	87 100,00	87 100,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 522 500,00	2 282 000,00	2 282 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 105 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
28031	Frais d'études	62 100,00	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 500,00	50 000,00	50 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	64 900,00	70 000,00	70 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	64 000,00	65 000,00	65 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	500,00	500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	625 700,00	800 000,00	800 000,00
281561	Service de distribution d'eau	139 900,00	194 500,00	194 500,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	62 700,00	61 500,00	61 500,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	4 100,00	4 100,00	4 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	878 700,00	879 500,00	879 500,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	50,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	103 700,00	103 200,00	103 200,00
28182	Matériel de transport	24 700,00	59 100,00	59 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 300,00	53 100,00	53 100,00
28184	Mobilier	7 250,00	7 400,00	7 400,00
28188	Autres	400,00	600,00	600,00
4818	Charges à étaler	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 627 500,00	4 752 000,00	4 752 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 827 500,00	4 952 000,00	4 952 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 470 600,00	5 039 100,00	5 039 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 039 100,00
-----------------------------------------------------	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 548 730,60									
1641 Emprunts en euros (total)					4 308 730,60									
MON516076EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2017	01/07/2017	01/10/2017	4 308 730,60	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,220		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 240 000,00									
050	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 240 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
053	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 548 730,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 793 530,60					465 491,96	114 963,33	0,00	26 986,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 946 730,60					335 891,96	46 231,33	0,00	10 801,43
MON516076EUR	N	0,00	A-1	3 946 730,60	11,50	F	Taux fixe à 1.21 %	1,220	335 891,96	46 231,33	0,00	10 801,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 846 800,00					129 600,00	68 732,00	0,00	16 184,61
050	N	0,00	A-1	706 800,00	14,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	49 600,00	26 304,84	0,00	6 194,11
052	N	0,00	A-1	570 000,00	14,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	21 213,58	0,00	4 995,25
053	N	0,00	A-1	570 000,00	14,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	21 213,58	0,00	4 995,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 793 530,60					465 491,96	114 963,33	0,00	26 986,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 793 530,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Canalisations	40	02/04/2004
L	Engins de travaux publics	8	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Installations de traitement	15	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Mobilier, matériel de bureau	10	02/04/2004
L	Ouvrages de génie civil	40	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Véhicule supérieur à 3,5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		51 700,00	51 700,00	0,00	51 700,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	51 700,00	51 700,00	0,00	51 700,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		51 700,00	51 700,00	0,00	51 700,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		811 000,00	I 811 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		466 000,00	466 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	336 000,00	336 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		345 000,00	345 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	345 000,00	345 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	811 000,00	0,00	0,00	811 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 752 000,00	III 4 752 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 752 000,00	4 752 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	50 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	70 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	65 000,00	65 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	500,00	500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	800 000,00	800 000,00
281561	Service de distribution d'eau	194 500,00	194 500,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	61 500,00	61 500,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	4 100,00	4 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	879 500,00	879 500,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	103 200,00	103 200,00
28182	Matériel de transport	59 100,00	59 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 100,00	53 100,00
28184	Mobilier	7 400,00	7 400,00
28188	Autres	600,00	600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 282 000,00	2 282 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 752 000,00	0,00	0,00	0,00	4 752 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	811 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 752 000,00
Solde	V = IV – II (6)	3 941 000,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
02702* Sécurisation réseau eau secteur Berry-Bouy Marmagne	600 000,00	600 000,00	1 200 000,00	0,00	600 000,00	0,00
02602*TELE Télérelève des compteurs d'eau	4 500 000,00	4 500 000,00	9 000 000,00	914 576,00	1 050 000,00	2 250 424,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	0,00	52,00	48,50	1,00	49,50
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique territorial	C	16,00	0,00	16,00	15,00	0,00	15,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	3,50	0,00	3,50
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		60,00	0,00	60,00	56,30	1,00	57,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	525	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	321	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.



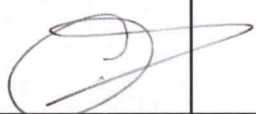





(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.


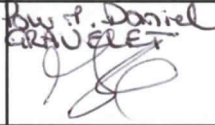
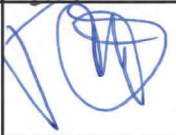

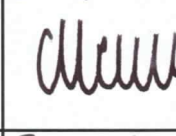
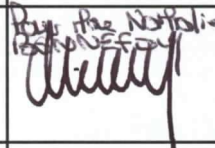
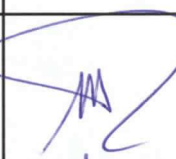
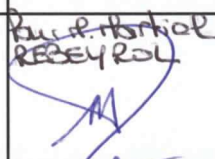




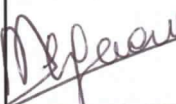
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

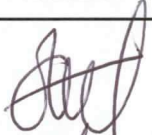
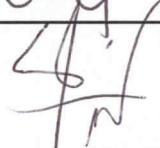




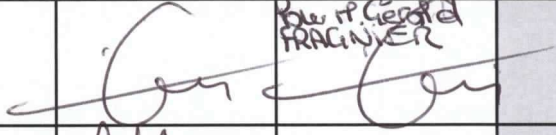

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2018**





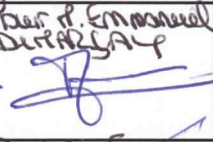

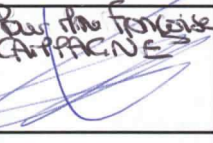

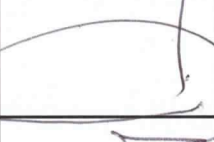
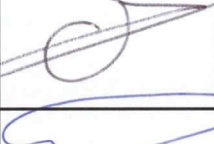

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET ANNEXE EAU

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique	VF	Pour Mme Audrey Di PRISTA VF			
ANNOIX	MAZÉ Alain			BRABANT Nicolas		
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		Pour M. Rodolphe BESTAZZONI	CARON Frantz		
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excuse, a donné pouvoir à M. Denis POYET		PORTIER Jacqueline		
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Excuse,		GUILLAUMIN Béatrice		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel	Excuse, a donné pouvoir à M. Olivier ALLEZARD				
MARMAGNE	de GERMAY Aymar			JACQUET Annie		
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOIN Marie-Christine					
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon	Yvon mg	Pour Mme Agnès HEANEZ Yvon mg			
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excusé, a donné pouvoir à M. Robert HUCHINS	HUCHINS	MILLET Pascal		
ARÇAY	HUCHINS Robert		Par M. Daniel GRAVELET 	LELONG Coralie		
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel		
BOURGES	MERCIER Philippe		Par M. Nathalie BONNEFOY 			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	Excusée, a donné pouvoir à M. Philippe MERCIER	MERCIER			
BOURGES	CHALON Benoît	Absent				
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SVABEK				
BOURGES	MOUSNY Philippe		Par M. Martial REBEYROL 			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile		Par M. Marcella MICHEL 			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine					
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe MOUSNY	MOUSNY			
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	MORDANT Annie					
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric		Pour Mme Christelle PRENOIS			
BOURGES	PRENOIS Christelle	Excusée, a donné pouvoir à M. Frédéric CHARPAGNE				
BOURGES	MESEGUER Eric					
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Veronique FENDU				
BOURGES	GUEGUEN Kévin	Excusé				
BOURGES	LASNIER Lylian					
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène					
BOURGES	LEFELLE Hugo					
BOURGES	FRAGNIER Gérald	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FELIX				
BOURGES	FELIX Irène					
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès	Excusée, a donné pouvoir à M. Yvon BEUCHON				
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise	Excusée, a donné pouvoir à M. Olivier PERRIN				

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier		Par M. Daniel BEZARD 			
ST DOULCHARD	PIETU Paulette					
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel	Excuse, a donné pouvoir à ma sœur GIRON				
ST DOULCHARD	GARON Mireille		Par M. Emmanuel DUMARÇAY 			
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier		Par M. Françoise CARRAGNE 			
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy					
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre					
TROUY	MOREAU Nadine					
TROUY	GOGUERY Roland					

ARRETE - SIGNATURES

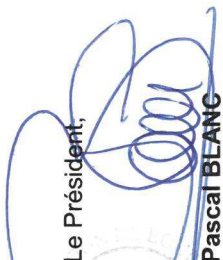
Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 36
Nombre de membres votants: 48
Nombre de suffrages exprimés : 48
VOTES : Pour: 48
Contre: 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 26 Mars 2018

Présenté par le Président
A Bourgesle 3 Avril 2018
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 3 Avril 2018

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **10 AVR. 2018** et de la publication le **10 AVR. 2018**
A Bourges, le 4 Avril 2018

Le Président,

Pascal BLANC
